



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2022

Lieu et horaire :

Lorzensaal Cham, Dorfplatz 3, 6330 Cham

Samedi 6 mai 2023

13h00-14h15 Arrivée, ouverture des portes, retrait de la carte de vote

14h30-18h50 Assemblée générale ordinaire 2022

À la suite de l'assemblée, repas et animation

L'assemblée générale a été préparée comme ceci :

3 mars 2023 : Envoi de l'invitation postale aux membres sans adresse courriel en FR/DE/IT

3 mars 2023 : Téléchargement du rapport annuel, de l'ordre du jour et des documents pertinents sur le site internet des Amis de la Constitution. Accès uniquement avec un mot de passe.

3 mars 2023 : Envoi des invitations avec l'ordre du jour par newsletter (FR/DE/IT)

Constatation des personnes ayant le droit de vote présentes à 14h30 = 138/140

(deux personnes nous ont rejoints plus tard)

Ordre du jour

1	Accueil et questions d'organisation
	Le coprésident Roland Bühlmann accueille les participants à 14h30 précises. Il présente les membres du comité et informe l'assistance du déroulement de l'assemblée. Le coprésident signale que l'AG sera filmée (scène et pupitre) et que les enregistrements seront supprimés une fois le délai d'opposition expiré.
2	Désignation de la rédactrice du procès-verbal
	Le coprésident informe l'assemblée que le comité a confié la rédaction du procès-verbal à Madame Corinne Hafner.
3	Élection des scrutateurs
	Les scrutateurs suivants ont été confirmés : Section 1 : Béla Szoradi Section 2 : Michaela Beck Section 3 : Franz Böni Section 4 : Katrin Cryer Section 5 : Marcel Eugster
4	Nombre de personnes ayant le droit de vote – constatation du quorum
	Membres présents : 133 (deux sont arrivés avec un léger retard) Comité : 5 Réalisation : 2 Total : 140 Majorité simple : 71 / Majorité absolue des 2/3 : 94
5	Constatation de l'invitation dans les règles
	L'invitation à l'AG a été envoyée et les documents ont été mis en ligne dans les délais. Par conséquent, l'assemblée générale est habilitée à prendre des décisions.



6	Approbation de l'ordre du jour
	Le coprésident informe l'assemblée que le point 16 de l'OJ englobe tant les élections que les propositions déposées par les membres. Accepté : 137 Refusé : 1
7	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de juin 2022 à Sursee
	Correction apportée au p.-v. de 2022 : la décharge a été donnée au comité non pas par 91 personnes, mais par 191. Accepté : 124 Refusé : 14
8	Approbation du rapport annuel 2022 du président
	<ul style="list-style-type: none">Intervention de Guido Brunner : Il suggère de mentionner aussi les problèmes et d'inclure des informations sur les activités des groupes régionaux.Intervention de Mark Steiner - complément d'information concernant le rapport annuel : L'UDF a bien voulu parrainer l'initiative « Giacometti » pour « prospectus-partout.ch » ! Après ces deux interventions, l'assemblée générale adopte le rapport annuel 2022. Accepté : 124 Refusé : 2
9	Rapport annuel
	Un nouveau réviseur a été nommé en 2022. L'assemblée générale prend connaissance du rapport de révision 2022.
10	Approbation des comptes annuels 2022
	Les comptes annuels ainsi que le bilan ont été envoyés et les membres peuvent les consulter en ligne. Intervention d'Eugen Mossdorf, Rafz : Il demande le bilan de 2022. Il souhaite par ailleurs qu'à l'avenir, les mêmes comptes et commentaires que dans le bilan et le budget figurent dans le compte de résultat, afin de faciliter la lecture. Le comité en a pris acte. Accepté : 115 Refusé : 3
11	Décharge du comité
	Acceptée : 119 La décharge est accordée au comité.
12	Présentation et prise de décision : Modification des statuts (comité)
	1. Proposition et souhait du comité : Réduction du nombre de membres du comité dans les statuts, de 5-11 personnes à 3-7 personnes. Reto Mettauer : Son observation : Dommage qu'il n'y ait pas une seule femme au comité ! Il espère que cela changera/pourra changer à l'avenir. Markus Dietrich : Il croit qu'il est possible de se porter candidat à l'élection pendant l'AG, d'après une déclaration faite par le coprésident à l'occasion d'une réunion des responsables régionaux. Roland Bühlmann confirme qu'il s'est trompé dans sa citation. Lors de la dernière AG, ce point a été défini avec précision dans le règlement des élections : un membre doit annoncer sa candidature par écrit au moins six semaines avant la tenue de l'AG.



	<p>Guido Brunner : Il pense qu'il faut au moins cinq personnes et souhaite laisser les choses en l'état.</p> <p>Benno Tilge : C'est la manière de gérer qui importe ! Il penche pour le maintien des choses en l'état.</p> <p>Veronika Baumann : L'important, ce n'est pas le nombre de personnes, mais leur qualité !</p> <p>Accepté : 110</p> <p>Refusé : 20</p> <p>2. Proposition – Rolf Gautschi</p> <p>Point 2.1</p> <p>L'association défend et renforce la position du peuple souverain dans la Constitution de la Confédération suisse. À cette fin, elle cherche à collaborer avec des organisations qui tendent vers le même but pour réaliser ensemble des projets dans ce sens.</p> <p>Le comité considère que tel est déjà le cas et que cet ajout n'est donc pas nécessaire.</p> <p>Andrea Demiriz : La formulation est trop ferme/contraignante. Il vaudrait mieux dire « peut chercher à collaborer ». Sinon, cela pourrait être/devenir une contrainte.</p> <p>Samuel Riggenbach : Selon lui, ce complément reviendrait à imposer une restriction à l'association.</p> <p>Rolf Gautschi : Il faudrait qu'un mandat soit confié au comité, qui l'examinerait avant de rédiger un rapport de faisabilité (finances, logistique, etc.) L'objectif étant d'éviter qu'un jour, le comité soit la cible de critiques.</p> <p>Accepté : 52 (la majorité des 2/3, soit 94, n'est pas atteinte)</p> <p>Refusé : 56</p>
13	<p>Election du comité</p> <p>Le comité propose un vote individuel. En outre, le comité a décidé de procéder à l'élection conformément au règlement des élections. Et ce aussi en raison des sondages menés et des remarques positives exprimées par les membres, que le coprésident remercie chaleureusement. Les applaudissements des membres valent approbation.</p> <p>Proposition précédente de Patrick Jetzer/Daniel Drapitsch (en duopack) : Qu'en serait-il si... ? Il pense qu'il devrait être possible d'élire des membres aussi pendant l'AG.</p> <p>Question 1 : L'AG accepte-t-elle d'intégrer ces deux personnes dans le scrutin ?</p> <p>Question 2 : Vote oui/non</p> <p>Benno Tilge : Le problème, c'est qu'ils ne se sont pas présentés du tout. Nous ne les connaissons pas et nous ne connaissons pas non plus leurs idées.</p> <p>Coprésident : Les « Amis » se fondent depuis 2022 sur le règlement des élections en vigueur. Par conséquent, une telle candidature n'est pas juridiquement valable.</p> <p>Veronika Baumann : Elle croit en la pluralité des diverses associations et en ces opportunités que chacune représente ; elle est convaincue qu'il vaut mieux pour un membre de comité de focaliser ses efforts sur une seule association plutôt que de se présenter au comité de deux associations.</p> <p>Patrick Jetzer : Il répond que leur candidature a essentiellement pour but d'intensifier la collaboration de Debout-Suisse avec les « Amis ».</p> <p>Coprésident : Le fait est que le délai pour déposer une candidature a expiré.</p> <p>Jürg Heim : Il ajoute que les « Amis » auront un problème si aujourd'hui, l'AG n'élit personne du comité et qu'il n'y a pas d'autres candidats. Qu'arrivera-t-il alors à l'association ?</p> <p>Benno Tilge : Il est de notoriété publique (sur internet) qu'un groupe avait fixé un objectif à cette AG : renverser l'association et s'en emparer !</p> <p>Coprésident : Le règlement des élections a prévu une solution en cas de destitution complète du comité, sous la forme d'une commission désignée par les membres.</p>



	<p>Benjamin Christ : Voilà une situation hypothétique qui n'est pas prête de se produire. Il pense aussi que le délai pour le dépôt d'une candidature doit être respecté.</p> <p>Michaela Beck : Elle propose de passer à l'élection ! Elle tient à remercier ces Messieurs du comité pour tout le travail accompli et pour les nombreuses heures de travail investies, car sans eux, l'association n'existerait plus !</p> <p>Ovation debout et applaudissements nourris de l'assemblée pour le comité !</p> <p>Le coprésident remercie chaleureusement l'assemblée pour ce moment d'émotion pour lui et ses collègues du comité. Il demande à l'AG de poursuivre et de passer aux élections.</p> <p><u>Election du comité :</u></p> <p>1.) Bühlmann Roland = OUI : 128 / Non : 0 Elu</p> <p>2.) Riggenbach Samuel = OUI : 129 / Non : 0 Elu</p> <p>3.) Steiner Mark = OUI : 124 / Non : 1 Elu</p> <p>4.) Della Giacoma Mario = OUI : 127 / Non : 0 Elu</p> <p>5.) Ramseier Urs = OUI : 126 / Non : 0 Elu</p> <p>Le président informe l'assemblée de la candidature déposée dans les délais. Le comité actuel travaille en parfaite harmonie et cela doit continuer ainsi.</p> <p>Josef Ender : La communication avec le candidat a été rare et superficielle, ce qui surprend certains membres.</p> <p>Président : Il n'a appris que le 30 mars à Berne, lors de la remise du référendum, à l'occasion d'un bref entretien avec Guido Brunner, que celui-ci avait déposé sa candidature au comité.</p> <p>Michaela Beck : Elle complimente le comité pour sa capacité à résoudre les conflits en interne de manière constructive et efficace. Ce comité veut préserver l'association ! Sans disputes publiques ! Elle critique Guido Brunner parce qu'il a déclaré qu'il voulait déranger.</p> <p>George Winter : Il pense, lui aussi, qu'une communication/préparation plus longue avec un nouveau candidat serait souhaitable.</p> <p>Katrin Cryer : L'opinion du comité actuel la surprend. Le comité est fort. Il devrait être en mesure d'accueillir et d'intégrer un nouveau membre.</p> <p>Urs Ramseier : Il remercie pour son élection. Cela montre que le candidat était trop superficiel. Il a présenté beaucoup de choses déjà revues, ce qui prouve qu'il n'était pas à la hauteur de la situation et que ce travail qui est du bénévolat, où chacun investit beaucoup de temps, doit aboutir à un résultat !</p> <p>Nicolas Rimoldi : Ne jamais changer une équipe qui marche ! Il apprécie beaucoup Guido, mais il confirme clairement que le comité existant collabore à merveille et a trouvé une coopération fantastique avec Mass-Voll ! Le référendum a rencontré un succès formidable !</p> <p>6.) Brunner Guido = OUI : 27 / Non : 85 Non élu</p>
14	Election de l'organe de révision
	<p>Le comité suggère de réélire l'organe de révision « Auditrium AG ».</p> <p>Accepté : 117</p> <p>Refusé : 2</p>
15	Prise de connaissance du programme d'activités / présentation de la place du marché
	<p>Le président informe l'assemblée des activités programmées :</p> <ul style="list-style-type: none">• 3^e référendum contre la loi Covid-19 – la campagne de votation est maintenant très, très importante pour apposer notre marque !• L'initiative de reconstruction analytique en est à sa phase initiale, les feuilles de signatures sont déjà en cours d'envoi !



- Les préparatifs de l'initiative sur la souveraineté en coopération avec Mass-Voll vont bon train également.
 - IA - L'intelligence artificielle est dans l'avenir. Mario va s'en occuper.
 - Le président adresse ses remerciements à René Marti, dont il souligne l'inlassable dévouement pour la distribution du matériel (la boutique des responsables régionaux arrive également). L'assemblée remercie René par des applaudissements nourris.
 - Le **marché HumHub** est en cours de développement. Martin Rüegg a été chargé de la programmation. La vidéo de démonstration est diffusée à l'assistance. Samuel Riggenbach présente le projet comme ceci :
 - Vision : marché pour les membres d'« Amis » avec partage de marchandises, de connaissances & de services.
 - Renforcement direct de la communauté et possibilité de créer sa propre monnaie.
 - D'ici à l'été 2023 : marchandises & services
 - D'ici à fin 2023 : savoir-faire & connaissances // à partir de 2024 : propre monnaie
 - ❖ Les fonctions prévues sont notamment :
 - Des annonces (à la ebay/Ricardo) - prix fixe, vente aux enchères, proposition de prix
 - Petites annonces – avec date d'expiration
 - « Comme d'habitude » : description, photos, lieu de retrait, catégorie... etc.
 - Fonction de recherche standard (description, lieu, prix)
 - ❖ Présentation vidéo par Martin Rüegg (metaworx)
 - **Projet 100K** - association autonome - présenté par Mark Steiner
 - En réalité, le citoyen suisse a peu d'influence sur de nombreuses décisions.
 - Cela doit changer.
 - Il faut que le peuple ait davantage son mot à dire.
 - Réalisation possible : nous mettons sur pied une association forte de 60 000 membres, qui dispose ainsi, quoi qu'il arrive, du minimum de signatures exigées. Chaque membre doit signer et envoyer le formulaire à ses propres frais au lieu de payer une cotisation à l'association.
 - Le projet 100K doit rester neutre, ne pas donner de mot d'ordre. Cela produira environ 1600 nouvelles lois par an – en soumettre le plus grand nombre possible, voire toutes, au peuple serait l'objectif idéal.
 - Avec l'association 100K, nous augmenterons massivement notre influence ! On ne pourra plus nous ignorer ! L'utilité politique est énorme.
 - Pourquoi les « Amis » ? Parce c'est notre principale compétence ! Nous construisons des ponts et unissons tout le monde !
 - Les « Amis » peuvent agir et chacun peut le faire ! Et puis le facteur plaisir de la politique vécue, c'est grandiose !
 - Beaucoup à faire au back-office, travail efficace nécessaire, emploi supplémentaire garanti.
- Questions de membres :
- Katrin Cryer : 1) Est-ce que nous commencerons seulement quand les 60 000 membres seront là?
- Mark : Non, il faudra commencer avant !
- 2) Quel nom portera l'association ?
- Mark : pour l'instant, le titre de travail est 100K – rien n'est décidé.
- 3) Comment aborderons-nous les opposants ? Coûts du traitement ?
- Mark : L'argumentaire n'est pas encore prêt. L'idée n'a que deux semaines, elle est en phase de planification/traitement. Il y aura certainement des opposants.



	<p>Benjamin Christ : Nous savons que les manipulations électorales ne sont pas exclues en Suisse non plus. Les votations doivent être réalisées de manière plus réfléchie.</p> <p>Josef Ender : Il trouve l'idée cool, mais il pense qu'elle est impossible à mettre en œuvre. De plus, tout le travail requis pour les certifications, etc. ne pourra jamais être effectué par une seule personne. C'est trop de travail. Il pense que le projet est irréaliste, mais il lui souhaite bonne chance. Il pense aussi que les « Amis » ont des dossiers plus importants à traiter.</p> <p>Helga Grobe : Il faut mettre les gaz ! Elle trouve l'idée captivante et excellente. Elle voit le problème de « soulever les Suisses de leur chaise »... Elle sera de la partie et à fond pour !</p> <p>Mark Steiner : Encore une information : Les prestataires de services de signatures n'évaluent pas, ils ne font que soumettre un projet de loi au peuple !</p> <p>Benno Tilge : Trouve super qu'il y ait une discussion, des critiques et des encouragements - c'est la bonne voie ! Il croit aussi qu'il y a des moyens plus réalistes de collecter les signatures demandées. Il suggère de créer un groupe de projet.</p> <p>Mark Steiner : Il conclut en disant que personne ne doit se laisser impressionner par le nom 100K, ni par le nombre de modifications de loi.</p> <p>Béla Szoradi : Pour lui, cette proposition, c'est n'importe quoi ! Il la déconseille vivement ! Ce sera un gaspillage de ressources, il y aura des conséquences politiques énormes, etc. Il admet qu'il faut faire quelque chose, peut-être sous forme d'initiative constitutionnelle pour l'introduction de l'initiative législative au niveau fédéral !</p> <p>Mark Steiner : Il remercie Béla et en reparlera avec lui.</p> <p>Nicolas Rimoldi : Il informe l'AG que pour l'initiative sur la souveraineté, les gens peuvent s'inscrire pour récolter des signatures. Par leur inscription, ils garantissent de recueillir ces signatures. Il invite les membre à se lancer dans la campagne pour la votation du 18 juin 2023 !</p> <p>Roland Bühlmann : Nous devons être plus percutants et efficaces !</p>
16	Présentation et prise de décision : a) Initiative de reconstruction analytique b) Fonds pour les procédures judiciaires (Rena Schreckenfuss) c) Fonds pour les procédures judiciaires (Germaine Kurth) d) Élections automne 2023
	16a) Initiative de reconstruction analytique L'association des « Amis » doit-elle continuer à soutenir l'IRA (initiative de reconstruction analytique) ? Accepté : 121 Refusé : 1
	16b+c) Fonds pour les procédures judiciaires – les deux propositions sont jointes Le président informe l'AG que ce matin, les deux propositions ont été jointes. Il n'y aura donc qu'un seul vote. Il ajoute que le comité n'est pas très favorable à l'idée d'un tel fonds, puisque d'une part les ressources sont limitées et d'autre part il croit qu'il faudra d'abord changer le système, ce qui augmentera les bénéfices de tels processus. Benno Tilge : Il croit que la motion n'est pas acceptable en l'état, mais que le comité devrait tout de même se pencher sur la question. Il serait bon qu'un membre du comité soit en charge des questions juridiques, mais pas le président.



<p>Germaine Kurth : Elle signale que, grâce aux « Amis », elle est visible sur Internet avec toutes ses données, ce qu'elle considère comme une violation de la protection des données. Elle parle de plaintes, déclare à l'AG qu'elle est déterminée à agir contre toutes les instances et qu'elle est prête à aller jusqu'à Strasbourg.</p> <p>Rena Schreckenfuss : Elle n'est pas concernée directement, mais elle a vu d'autres personnes s'engager pour notre cause, être poursuivies et faire l'objet de plaintes. Elle a suivi plusieurs procédures et constaté à quel point les gens étaient traités injustement. Elle en a aidé certaines de sa propre initiative, mais il faut davantage d'aide. Elle s'est rendue à Berne, à Lucerne pour assister à des procès.</p> <p>Erich Breu : Un soutien est nécessaire. Il propose l'idée d'un groupe d'entraide sous l'égide des « Amis ». Les procès sont inéquitables et les états de fait sont « adaptés »... Il demande une première aide de CHF 50 000 pour soutenir les cas actuels devant les tribunaux... En même temps, il collecte des dons pour l'aide judiciaire. Parallèlement, il souhaite créer une bibliothèque numérique, où seront archivés les informations et les arguments livrés au tribunal, afin qu'ils soient accessibles pour tous les cas, l'idée étant de maintenir les frais d'avocat aussi bas que possible.</p> <p>Jürg Heim : Lui aussi fait état de plusieurs cas dans lesquels ils ont apporté un soutien financier. Il est essentiel d'avoir les bons avocats dans son équipe. Avec un tel fonds, ils espèrent recevoir des dons supplémentaires.</p> <p>Patrick Hofer : Il remercie pour l'octroi du soutien à l'initiative de reconstruction analytique. Il explique qu'une amnistie est incluse dans l'IRA, ce qui apportera le soutien nécessaire. Patrick a également rencontré un avocat qui offre ses services gratuitement pour les affaires judiciaires. L'avocat est joignable sur www.wkfd.net.</p> <p>Michaela Beck : Elle propose de passer au vote. Michaela a elle-même reçu une amende, qu'elle a réglée elle-même. Il est important d'avoir un fonds. Les « Amis » apporteront sûrement leur aide. Mais les « Amis » doivent se concentrer sur le cœur de l'activité de l'association, ne pas se disperser... Un fonds, OUI – mais pas sous l'égide des « Amis » !</p> <p>Josef Rechsteiner : Il pose des questions : Qui peut mettre en œuvre la loi ? Qui est légitimé à la mettre en œuvre ?</p> <p>Benjamin Christ : Il aimerait aussi intervenir à l'AG, mais l'assemblée l'interrompt à plusieurs reprises parce que l'on souhaite passer à la motion d'ordre de Michaela Beck.</p> <hr/> <p>Motion d'ordre de Michaela Beck Mettre en terme à la discussion et passer au vote : Acceptée : 130</p> <hr/> <p>Vote sur le fonds pour les procédures judiciaires 16b&c : Accepté : 22 Refusé : 102</p> <hr/> <p>16d) Élections automne 2023 Nicolas Rimoldi : Il explique à l'assemblée qu'un OUI à la politique est nécessaire pour obtenir des changements - un « MUST » absolu est la « COHÉSION » !</p> <hr/> <p>Patrick Jetzer : Si les « Amis » se présentent aux élections à l'automne, l'association n'aura pas sa propre liste.</p> <hr/> <p>Accepté : 31</p>



	Refusé : 61 Les « Amis » doivent-ils se présenter aux élections 2023 sous le nom de l'association ? Accepté : 37 Refusé : 62
17	Approbation du budget annuel 2023 Le président présente le budget annuel 2023. Accepté : 108 Refusé : 2 Remarque : Quelques membres ont quitté la salle.
18	Remerciements & Divers Astrid Krüger : Elle remet des cadeaux aux trois « anciens » membres du comité en remerciement de leur engagement ! Samuel Riggerbach remet des fleurs et des chocolats aux différents bénévoles de l'AG.
19	Fin de la partie officielle À 18h50, le Président met fin à la partie officielle de l'assemblée générale. Ensuite, les membres partagent le repas et une animation leur est proposée pour un moment convivial ponctué de nombreuses discussions.

Corinne Hafner

Rédactrice du procès-verbal